Image not found or type unknown

Vente de maison aux enchères

Par **sam**, le **11/11/2008** à **13:43**

bonjour,
suite à une séparation, je voudrais récupérer la part de ma maison qui me revient, soit 1/4
mon ex conjoint qui a 3/4 de la maison ne veut pas me donner ma part pour le moment
il dit qu'il n'est pas pressé
moi je le suis
il réside dans la maison...
moi je paie une location...
la maison est en vente, mais vu la conjoncture actuelle, nous n'avons pas de visites...
je lui ai dit que s'il ne se décidait pas, je ferai appel à la justice et que si nous ne parvenions pas à un accord, la maison serait vendue aux enchères
il me répond que je n'ai qu'à faire ça parce qu'aux enchères, c'est lui qui achètera la maison et à un prix plus bas que le 1/4 de la valeur de la maison actuellement
en a-t-il le droit ??
la maison est payée dans son intégralité depuis 4 ans
elle est estimée entre 270 000 et 280 000 € par une agence immobilière
merci pour la réponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés